

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

L. DUGÉ DE BERNONVILLE

Chronique des questions ouvrières et des assurances sur la vie

Journal de la société statistique de Paris, tome 65 (1924), p. 250-257

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1924__65__250_0

© Société de statistique de Paris, 1924, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/legal.php>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

V

CHRONIQUE DES QUESTIONS OUVRIÈRES ET DES ASSURANCES SUR LA VIE

Le coût de la vie et les salaires en France depuis le début de 1923. — Les indices des prix de détail calculés par la Statistique générale de la France et les indices établis par les diverses commissions régionales ou locales qui fonctionnent par application du décret du 19 février 1920, ont enregistré une augmentation continue et assez sensible du coût de la vie depuis le milieu de l'année 1922 et jusqu'en mars 1924.

Indices des prix de détail de 13 denrées de première nécessité (base 100 en 1914)

	Ensemble des villes de plus de 10.000 habitants	Paris
Novembre 1920 (maximum).....	452	426
Août 1922 (minimum).....	313	289
Février 1923.....	332	316
Mai —	339	325
Août —	351	328
Nov. —	375	355
Janvier 1924.....	»	376
Février —	401	384
Mars —	»	392
Avril —	»	380

Les deux indices ci-dessus avaient baissé de plus de 30 % de novembre 1920 à août 1922; ils se sont relevés progressivement pour atteindre, en février 1924, une valeur inférieure encore de 10 % au maximum de 1920. Pour Paris, la hausse s'est poursuivie en mars, mais une baisse notable a été enregistrée en avril.

Les indices établis par les commissions d'études relatives au coût de la vie avaient subi une baisse moins importante, en raison de l'influence des loyers et de certaines dépenses diverses qui n'entrent pas en ligne de compte dans les indices des prix de détail, aussi les valeurs enregistrées en février-mars 1924 avaient-elles parfois rejoint les maxima de 1920.

Indices de la dépense d'une famille de 4 personnes pour l'alimentation, le logement, l'habillement, etc. (base 100 en 1914)

<i>Paris</i>		<i>Marseille</i>	
4 ^e trimestre 1920 (max.).....	370	Octobre 1920 (max.).....	415
3 ^e — 1922 (min.)	280	Juin 1921 (min.).....	310
1 ^{er} — 1923.....	324	Février 1923.....	330
2 ^e — —	334	Mai —	342
3 ^e — —	331	Juillet —	350
4 ^e — —	345	Octobre —	362
1 ^{er} — 1924.....	365	Janvier 1924.....	374
		Mars —	418
<i>Nancy</i>		<i>Bordeaux</i>	
Septembre 1920 (max.).....	375	1920 (max.)	388
Janvier 1922 (min.).....	277	Septembre 1921 (min.).....	302
Février 1923.....	300	Avril 1923.....	333
Mai —	307	Juin —	332
Sept. —	308	Sept. —	348
Nov. —	326	Déc. —	363
Janvier 1924.....	339	Mars 1924.....	377
Février —	340		
Mars —	351	<i>Rouen</i>	
Avril —	350	Octobre 1920 (max.).....	376
		Avril 1922 (min.).....	295
		Février 1923.....	312
		Mai —	316
		Octobre —	334
		Janvier 1924.....	350
		Avril —	354
<i>Lyon</i>			
Août 1920 (max.).....	316		
Août 1921 (min.).....	247		
Mars 1923.....	284		
Sept. —	299		
Mars 1924.....	327		
Avril —	325		

Par rapport au maximum de 1920, l'indice avait baissé de 22 à 25 % suivant les villes; en mars-avril 1924, il avait rejoint ce maximum à Lyon et à Marseille; il lui était encore inférieur de 5 à 10 % dans les autres villes.

Le relèvement du coût de la vie a provoqué des augmentations de salaires dans un grand nombre de régions et particulièrement pour les professions qui avaient subi des réductions à la suite de la baisse survenue en 1920. En ce qui concerne les mines, les statistiques établies par le Comité central des Houillères de France font ressortir comme suit les mouvements des salaires moyens :

	Salaire journalier moyen			Indices, base 100 en 1913		
	Fond	Jour	Ensemble	Fond	Jour	Ensemble
1913	15,96	4,02	5,40	100	100	100
1920	20,84	16,25	18,99	352	395	360
1922. 4 ^e trimestre ..	18,57	13,96	17,06	311	347	315
1923. 1 ^{er} — ..	20,19	15,03	18,55	339	373	343
— 2 ^e — ..	21,23	16,22	19,62	356	403	363
— 3 ^e — ..	21,51	16,09	19,86	357	401	367
— 4 ^e — ..	23,17	17,31	21,32	389	430	394

Les augmentations les plus importantes ont été réalisées au cours du 1^{er} et du

4^e trimestre de 1923; elles ont ramené le salaire moyen à un niveau sensiblement supérieur à celui de 1920.

Dans les industries des métaux, les taux minima de salaires fixés par conventions collectives ou décisions syndicales patronales, ont été relevés dans un grand nombre de régions.

Salaires minima dans les industries des métaux (par jour)

	Manœuvres		Professionnels	
	ordinaires	spécialisés	Dernière catégorie	Première catégorie
<i>Lille :</i>				
Septembre 1920 (max.).....	17,60	18,80	21,20	»
Juin 1921 (min.).....	15,60	16,80	19,20	»
Avril 1923	17,60	18,80	21,20	»
<i>Roubaix :</i>				
Juin 1920 (max.).....	17,60	19,20	22 »	»
Novembre 1921 (min.).....	15,60	17,20	20 »	»
Novembre 1923	16,40	18 »	20,80	»
<i>Calais :</i>				
Janvier 1921 (max.).....	16,25	»	19,05	20,65
Octobre 1921 (min.).....	13,15	»	15,95	17,55
Avril 1923	13,90	»	16,70	18,30
Décembre 1923	15,15	»	17,95	19,55
Avril 1924	16,40	»	19,20	20,80
<i>Troyes :</i>				
Octobre 1920 (max.).....	18 »	21 »	23 »	»
Juin 1921 (min.).....	15,60	18,60	19,60	»
Mars 1923	16 »	19 »	20 »	»
Octobre 1923	16,80	19,80	20,80	»
<i>Strasbourg :</i>				
Fin 1920 (max.).....	16,40	18,40	19,60	20,80
Juillet 1921 (min.).....	14,40	16,40	17,60	18, 0
Février 1924	15,60	17,60	18,80	20 »
Mars 1924	16 »	18 »	19,20	20,40
<i>Bourges :</i>				
Septembre 1920 (max.).....	15 »	16 »	17 »	19 »
Juin 1921 (min.).....	13 »	14 »	15 »	17 »
Mars 1924	14,80	15,60	16,80	18,80
<i>Nevers :</i>				
Septembre 1920 (max.).....	13,20	14 »	15,20	18 »
Avril 1922 (min.).....	10,80	11,60	12,80	15,60
Mars 1923	12 »	12,80	14 »	16,80
Janvier 1924	12,80	13,60	14,80	17,60
<i>Limoges :</i>				
Avril 1920 (max.).....	11,40	12,60	13 »	19 »
Juillet 1921 (min.).....	10 »	11,20	11,60	16,40
Avril 1923	10,60	11,80	12,20	17 »
<i>Nantes :</i>				
Octobre 1920 (max.).....	16,40	16,80	17,25	22,65
Janvier 1923 (min.).....	12 »	12,50	12,95	19 »
Avril 1923	12,75	13,25	13,70	19,55
Octobre 1923	13,40	13,85	14,30	20,05
Février 1924	14,55	15 »	15,35	20,85
Avril 1924	15,15	15,60	16 »	21,35

D'après ces chiffres, les taux en vigueur au début de 1924 se trouvaient généra-

lement encore au-dessous de ceux fixés vers la fin de 1920. Toutefois, il n'est point certain que les variations des taux minima correspondent bien exactement à celles des salaires effectifs. Le mouvement des salaires réellement payés ne peut être révélé que par des enquêtes périodiques, étendues et assez précises, du genre de celles qu'effectue, depuis 1920, le Groupe des industries métallurgiques, mécaniques et connexes, de la région parisienne. Voici, d'après ces dernières enquêtes, comment s'établissaient approximativement les salaires horaires moyens de quelques catégories d'ouvriers en 1920, 1922, 1923 et 1924 :

Salaire moyen approximatif dans la région parisienne (par heure de travail)

	Mai-Juin 1920	Février 1922	Février 1923	Février 1924
Manœuvres ordinaires à l'heure.....	2,18	1,99	2,01	2,35
— aux pièces	2,24	2,10	2,21	2,46
Ajusteurs professionnels à l'heure....	3,16	3,09	3,18	3,40
— aux pièces ..	3,32	3,23	3,41	3,55
Electriciens ajusteurs à l'heure.....	2,96	2,95	3,17	3,36
— aux pièces	3,17	3,12	3,23	3,49
Charpentiers en fer, monteurs, à l'heure	2,92	3,05	3,25	3,39
Femmes spécialisées à l'heure.....	1,63	1,50	1,49	1,83
— aux pièces	1,91	1,59	1,73	1,98

Les salaires ont subi, depuis le début de 1922, un accroissement notable. En février 1924, ils étaient de 8 à 10 % plus élevés qu'en mai-juin 1920; cet écart correspond à peu près à celui des indices établis par la Commission régionale d'Etudes relatives au coût de la vie à Paris (365 pour le 1^{er} trimestre de 1924, contre 341 pour le 2^e trimestre de 1920). Il convient d'observer que les salaires des professionnels avaient été beaucoup moins affectés par la baisse que ceux des simples manœuvres. On a enregistré également des augmentations de salaires, surtout dans les premiers mois de 1924, dans un grand nombre d'autres industries. Par exemple, en ce qui concerne l'industrie textile, les tarifs de salaires des ouvriers de Vienne (Isère) ont été relevés de 8 % par rapport à 1920; les ouvriers des délainages de Mazamet ont obtenu, en janvier 1924, une augmentation de 1 fr. 75 par jour, etc.

Les opérations de placement au cours de l'année 1923 (1). — Les services publics de main-d'œuvre ont effectué, pendant l'année 1923, 1.709.000 placements, dont 1.446.000 par les Offices départementaux et municipaux et 263.000 par les dépôts et contrôles de main-d'œuvre étrangère. En 1922, le nombre total des placements avait été de 1.448.000, dont 1.278.000 pour les Offices départementaux et municipaux. L'activité économique ayant été satisfaisante au cours de l'année 1923 dans la plupart des industries, avec une reprise marquée dans celle du bâtiment et des travaux publics, il en est résulté un nouveau développement des opérations des Offices.

Le tableau ci-après fait connaître la répartition, par groupes professionnels, des placements effectués par les Offices départementaux et municipaux en 1923 :

TABLEAU

(1) Ministère du Travail, Office central de la Main-d'œuvre. *Bulletin du Marché du Travail*, 8 février 1924.

Groupes professionnels	Placements à demeure		Placements en extra (une semaine ou moins)		Totaux
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
	Pêche	141	18	2	
Agriculture	77.476	29.621	3.337	1.717	112.151
Industries extractives	11.282	57	231	1	11.571
Industries de l'alimentation.	5.017	2.864	4.225	318	12.424
Industries chimiques	1.333	373	357	57	2.120
Caoutchouc, papier, carton.	1.317	2.376	»	»	3.693
Industries du livre.....	904	706	7	6	1.623
Industries textiles	1.348	2.181	23	31	3.583
Travail des étoffes	3.382	22.768	123	1.114	27.387
Cuir et peaux.....	2.896	1.859	42	29	4.826
Industries du bois.....	21.573	295	378	2	22.248
Métallurgie et métaux.....	49.610	2.510	466	9	52.595
Travail des métaux fins....	545	127	23	1	696
Terrassement, construction.	83.182	82	2.482	»	85.746
Pierres et terres au feu....	5.060	769	70	4	5.903
Manutention, manœuvres..	113.733	23.379	10.072	2.817	150.001
Transports	24.746	72	2.030	15	26.863
Commerces de l'alimentation	45.047	32.235	69.249	53.543	200.074
Soins personnels	4.917	1.307	17.515	742	24.481
Commerces divers	19.856	12.323	329	248	32.756
Professions libérales	2.366	1.436	163	65	4.030
Services domestiques	8.039	82.232	651	8.969	99.891
Divers	6.851	8.924	339	255	16.369
Totaux.....	490.621	228.514	112.114	69.943	901.192
Dockers (placements collec- tifs)	»	»	»	»	545.234
Totaux généraux....	490.621	228.514	112.114	69.943	1.446.426

Il convient de signaler l'importance particulière des placements dans l'agriculture. Les Offices s'efforcent de reclasser aux travaux des champs ceux des ouvriers des villes (les manœuvres en particulier) qui ont une origine agricole; ils procèdent au recrutement d'une partie de la main-d'œuvre de complément qui est nécessaire aux époques des travaux saisonniers : fenaisons, moissons, battages, vendanges.

Dans les services domestiques, malgré la crise de personnel qui s'accroît dans tout le pays, près de 100.000 personnes ont été placées en 1923, dont 82.000 femmes.

Le placement des ouvriers dockers dans les ports de mer, qui s'effectue par équipes ou par groupes, a donné lieu à 545.000 opérations de placement, dont 198.000 à Marseille, 196.000 à Rouen et au Havre, 61.000 à Nantes et à Saint-Nazaire, 43.000 à Cette, 25.000 à Brest et 22.000 à Lorient.

Parmi les 719.000 placements à demeure effectués en 1923, on compte 245.000 placements interlocaux, c'est-à-dire entraînant pour l'ouvrier un changement de résidence.

Les Offices ont procuré un emploi à 20.312 mutilés ou réformés et à 276.000 veuves de guerre, soit en tout à 20.588 pensionnés; en 1912, le nombre correspondant n'était que 16.468.

Les Offices apportent un soin particulier au placement des apprentis : 9.436 apprentis ont été placés en 1923, contre 7.761 en 1922. D'autre part, ils favorisent la création et le développement des services d'orientation professionnelle en vue de guider le placement des jeunes gens.

Le mouvement syndical en France de 1920 à 1923. — Le ministère du Travail avait établi la statistique détaillée, au 1^{er} janvier 1920, des syndicats professionnels, des Unions et des Bourses du Travail régulièrement déclarés en vertu de la loi du 21 mars 1884.

En tenant compte des créations et des dissolutions signalées au cours des années 1920 à 1922, on a pu dresser un état approximatif des organisations existant à la

date du 1^{er} janvier 1923 (1). Voici les chiffres obtenus, comparés à ceux de 1920 et de 1914 :

1° Syndicats professionnels

	Nombre des syndicats au 1 ^{er} janvier			Nombre des membres en milliers		
	1923	1920	1914	1923	1920	1914
Syndicats patronaux ...	5.970	5.078	4.967	424	380	403
— ouvriers	6.540	5.283	4.846	1.809	1.581	1.026
— mixtes	193	175	233	32	32	51
— agricoles	8.260	6.519	6.667	1.188	1.084	1.030
Totaux.....	20.963	17.055	16.713	3.453	3.077	2.510

2° Unions de syndicats et Bourses du Travail

	Nombre au 1 ^{er} janvier		
	1923	1920	1914
Unions patronales	260	195	177
— ouvrières	346	208	201
— mixtes	7	6	9
— agricoles	150	99	98
Totaux.....	763	508	485
Bourses du Travail.....	147	142	144

En ce qui concerne les effectifs des syndicats au 1^{er} janvier 1923, ceux-ci ne sont indiqués que sous toutes réserves, attendu que les chiffres ne tiennent pas compte des variations survenues depuis le 1^{er} janvier 1920 pour les organisations qui existaient à cette date et dont la dissolution n'a pas été annoncée.

Sous ces réserves, on constate que le mouvement syndical s'est développé depuis 1920 tant au point de vue des effectifs qu'à celui du nombre des organisations.

Le nombre des Unions s'est fortement accru, du côté patronal comme du côté ouvrier.

L'accroissement du pouvoir d'achat des salaires ouvriers aux Etats-Unis. — D'après les statistiques officielles relatives au mouvement des salaires et du coût de la vie, le pouvoir d'achat des salaires ouvriers se serait relevé d'une manière très sensible aux Etats-Unis depuis le début de 1922. Voici quelques indices approximatifs établis d'après les statistiques :

Indices, base 100 en janvier 1915

	Salaires, d'après les enquêtes mensuelles du « Bureau of Labor Statistics »						Salaire moyen. Etat de New York (toutes industries)	Indices de la dépense d'une famille
	Sidé- rurgie	Coton	Laine	Soie	Chaus- sures	Moyenne		
Juillet 1920 (max.) ...	259	278	288	216	218	252	230	212
Janvier 1921	262	195	226	218	189	218	222	189
— 1922 (min.) ...	143	200	218	209	204	195	196	162
— 1923	207	204	233	218	208	214	210	163
— 1924	219	216	240	235	208	224	224	168

Il semble qu'il ne soit pas exagéré de fixer à 15 %, en moyenne, l'augmentation générale des salaires aux Etats-Unis de janvier 1922 à janvier 1924; tandis que l'indice du coût de la vie, calculé à l'aide de la dépense correspondant à un budget fami-

(1) *Bulletin du Ministère du Travail*, octobre-novembre-décembre 1923, p. 372.

lial invariable en composition, ne s'est accru, dans la même période, que de 4 % seulement. Par suite de ces derniers mouvements, le pouvoir d'achat des salaires se trouve, à l'heure actuelle, notablement plus élevé qu'avant la guerre.

La nouvelle réglementation de l'assurance-chômage en Italie (1). — Un décret du 30 décembre 1923, en vigueur à partir du 1^{er} janvier 1924, a abrogé le décret-loi du 19 octobre 1919 réorganisant les services de placement du Royaume et instituant l'assurance obligatoire contre le chômage. L'organisation du placement public n'est plus visée par le nouveau décret. L'assurance-chômage reste obligatoire en principe pour tous les salariés de 15 à 65 ans, sauf pour les travailleurs agricoles, les employés gagnant plus de 800 liras par mois, les employés d'établissements qui garantissent la stabilité de l'emploi, les ouvriers occupés à des travaux saisonniers d'une durée inférieure à six mois.

Les ressources de l'assurance proviennent exclusivement des employeurs et des salariés. Les cotisations restent fixées à 0,70, 1,40 ou 2,10 liras par quinzaine, suivant le salaire de l'assuré. Les employeurs sont responsables du paiement de ces cotisations, dont la moitié est à la charge des travailleurs. Suivant les taux de cotisations ci-dessus, les indemnités de chômage sont de 1,25, 2,50 ou 3,75 liras par jour. Elles ne sont payables que si, pendant les deux années précédentes, 24 cotisations au moins ont été versées au compte de l'assuré. Elles sont accordées dans ce cas, au maximum, pendant 90 jours (120 jours si le nombre des cotisations versées a été de 36).

Des caisses spéciales d'assurance-chômage sont créées par province ou groupe de provinces, mais le contrôle général de ces organismes est confié à la Caisse nationale des assurances sociales. Les caisses professionnelles autonomes sont supprimées. Le fonds de chômage national, destiné à subventionner les caisses qui ne se trouvent pas en état de payer les indemnités dues à leurs membres, est maintenu.

Le décret prévoit que les chômeurs indemnisés pourront être astreints à suivre des cours professionnels institués par les organismes d'assurance.

Les dépenses de la Suisse pour la lutte contre le chômage depuis 1919. — L'Office fédéral suisse du Travail a publié récemment une récapitulation des dépenses effectuées par la Suisse depuis l'armistice et jusqu'à la fin de 1923, pour la lutte contre le chômage (2).

Le total général de ces dépenses s'élève à 492 millions de francs, dont plus des deux tiers, 334 millions, concernent les dépenses pour travaux spéciaux destinés aux chômeurs; le reste s'applique aux dépenses proprement dites d'assistance.

Dépenses en milliers de francs, de 1919 à fin 1923

	Au total	Dont à la charge		
		de la Confédération	des cantons et communes	des chefs d'entreprises
Dépenses engagées pour travaux spéciaux	334.155	202.825	131.330	»
<i>Dépenses d'assistance :</i>				
Secours directs aux chômeurs.....	142.832	62.560	62.887	17.385
Secours au personnel fédéral et aux Suisses à l'étranger.....	5.538	5.538	»	»
Dépenses pour cours de perfectionnement destinés aux chômeurs.....	1.594	544	1.050	»
Subventions aux caisses de chômage...	7.617	5.017	2.600	»
Totaux.....	491.736	276.484	197.867	17.888

(1) Informations sociales du B. I. T., 10 mars 1924.

(2) *Le Marché suisse du Travail*, 15 avril 1924.

Les chiffres ci-après font ressortir les fluctuations du chômage en Suisse depuis 1920 :

	Nombre de chômeurs complets		Chômeurs partiel.
	au total	dont secourus	
Fin mars 1920.....	3.878	475	308
Fin mars 1921.....	43.282	22.830	88.689
Fin février 1922 (max.).....	99.541	56.057	95.374 (1)
Fin mars 1922.....	89.099	45.504	40.315
Fin mars 1923.....	44.909	17.010	19.779
Fin décembre 1923.....	26.873	4.414	12.800
Fin janvier 1924.....	28.480	4.946	12.661
Fin février 1924.....	27.120	5.135	11.985
Fin mars 1924.....	21.380	3.472	8.164

Les opérations des compagnies françaises d'assurances sur la vie en 1923. — Le tableau ci-après, extrait du *Moniteur des Assurances* (numéro de janvier 1924) fait connaître les principaux comptes des compagnies françaises d'assurances sur la vie en 1923, comparés aux chiffres correspondants de l'année précédente. On voit en particulier que le montant des capitaux assurés s'est accru d'au moins 25 % :

	Capitaux assurés (en millions de francs)		Rentes coûtées (en milliers de francs)		Sinistres (en millions de francs)	
	1923	1922	1923	1922	1923	1922
Assurances générales	196,0	184,2	5.052	5.478	10.924	12.365
Union	543,0	283,3	3.366	1.346	»	5.487
Nationale	»	264,1	»	5.194	»	11.164
Phénix	166,4	147,1	2.056	2.731	8.179	9.032
Paternelle-Vie	44,1	43,5	86	109	1.185	1.487
Urbain	184,3	160,8	594	721	3.375	3.544
Monde	57,0	48,2	147	138	759	886
Soleil	130,9	131,8	558	884	1.922	1.980
Aigle	73,1	67,6	194	157	1.041	1.316
Confiance	83,9	83,8	85	93	1.224	1.254
Patrimoine	32,8	34,9	34	16	590	422
France	55,2	45,8	203	195	1.744	1.552
Foncière	74,4	61,1	125	102	1.167	1.071
Nord	17,0	11,9	29	24	508	372
Séquanaise	92,5	84,2	59	66	783	803
Lloyd de France.....	50,3	47,1	14	32	259	239
Populaire	»	59,6	»	»	»	366
Prévoyance	116,6	108,3	88	146	347	283

L. DUGÉ DE BERNONVILLE.